

SMLH



ASSEMBLÉE ANNUELLE 2016 DE LA SECTION

SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR
Honneur, Patrie, Solidarité
Section du Rhône et
de la Métropole de Lyon

L'Assemblée annuelle de notre Section s'est tenue le samedi 02 avril 2016.

Ce rendez-vous annuel est très important : il permet aux Sociétaires d'être informés des récentes évolutions de la S.M.L.H. ainsi que des activités et des projets de notre importante Section. À partir de 09 h 00 l'accueil et l'émargement des Sociétaires ainsi que la distribution des badges se sont efficacement déroulés grâce à l'aide de quelques sociétaires dévoués.



De 09 h 30 à 10 h 30 la présentation des différents rapports pour l'année 2015, a permis de connaître les actions menées pendant cette année.

C'est Jean Cherpin notre Secrétaire général, qui a présenté le rapport d'activités. Il a fait le point des différents mouvements en 2015, à savoir : 45 adhésions, 29 arrivées en provenance d'autres Sections, soit un total de 74 arrivées. Concernant les sorties au nombre de 83, elles se décomposent en 47 décès, 10 radiations, 4 démissions et 22 départs vers d'autres sections. Il a présenté ensuite une photographie de la Section au 31 décembre 2015. Puis ce fut le bilan des activités diverses pour la Section : assemblée annuelle électorale de la Section en présence du Président national, rencontre avec le Grand Chancelier, réunions au profit des Présidents de Comité et des Membres de leur Bureau, messe du Souvenir, Prix scolaire, voyage, réunions du bureau... Les activités des Comités ont aussi été évoquées : création de l'Inter comités « Cœur de Lyon L.H. », trois Comités ont changé de Président et renouvelé leur Bureau, trois Comités ont vu la réélection du Président sortant, 12 assemblées ou réunions organisées en 2015, démarche l'Honneur en Action, activités sur le civisme, la citoyenneté...



Alain Roux, notre Trésorier nous a détaillé les produits et les charges.

Il nous a ensuite détaillé les actions que chacun de nous peut mener pour aider notre Section :



- En payant sa cotisation
- En faisant un don au siège : nous obtenons un reçu fiscal qui nous donne droit à un crédit d'impôt de 66 % du don.
- En faisant un don à notre section pour financer une opération spécifique. Le don est adressé à la section. Il est déclaré au siège. Nous obtenons un reçu fiscal qui nous donne un crédit d'impôt de 66 % du don.
- En réduisant nos charges : donnons notre adresse électronique.

La conclusion revient au Président, qui nous présente un rapport moral synthétique, qui résume ainsi toutes les actions menées au cours de cette année 2015 par Lucette Lacouture et lui-même depuis son élection le 28 mars 2015.

Le bureau de la Section a été fortement remanié, même si les acteurs de l'ombre, les délégués ont continué sans relâche à faire tourner les rouages bien huilés de la Section. Il faut tout de même souligner que ces rouages commencent à accuser une certaine fatigue et qu'il est temps de venir les remplacer ou tout au moins les aider.



Lors de la seconde partie des " conclusions " de l'Assemblée, en présence des Personnalités civiles et militaires, Monsieur Philippe Rivé, Président de l'O.N.A.C.V.G. et Président du Mémorial National de la Prison de Montluc, a donné une conférence sur le thème : " la libération des camps et le retour des déportés lyonnais ".

« **Les Voies de la Liberté** » : alors que la France fête la libération de son territoire dès la fin de l'été 1944, la guerre n'est pas terminée. Les armées alliées progressent, parfois avec difficulté, depuis les deux fronts occidental et oriental pour sceller l'écroulement du IIIe Reich et contraindre le régime nazi à la capitulation.

Le chemin jusqu'à Berlin confronte les libérateurs à d'autres horreurs que celles des combats, c'est la découverte des camps. Si l'on en connaissait l'existence depuis l'avènement d'Hitler, personne n'imaginait le huis clos d'inhumanité qu'ils renfermaient. La libération des déportés n'était pas une priorité militaire, mais l'ampleur de cette tâche en fit un enjeu de cette période.

Dans le cadre du 70e anniversaire de la libération des camps, le Mémorial National de la prison Montluc aborde cet événement à travers les thématiques d'évacuation, libération et découverte des camps, de l'organisation du rapatriement des déportés et de leur retour à la vie.



Monsieur Philippe Rivé nous a fait une brillante synthèse sur l'arrestation, l'internement, puis la déportation de toutes ces victimes. Ensuite il a fait un point sur les camps, sur le regroupement des déportés par les nazis pour détruire toute trace et enfin sur le retour dans une France complètement désorganisée et pas préparée à les recevoir.

Toutes ces explications ont été illustrées de manière remarquable par le témoignage de M Bloch, arrêté le 29 juin 1944, déporté le 29 juillet 1944, libéré le 9 mai 1945. Il a d'abord été embarqué sur une barge encadré par les nazis, puis transféré sur un vieux rafiote en pleine nuit. Le jour revenu les nazis avaient disparu et c'est la Croix Rouge Norvégienne qui les a remorqués jusqu'à un port norvégien, un train les attendait pour les conduire dans un hôpital. Lorsque M Bloch a voulu monter dans un wagon, il n'a pas pu soulever le poids de son corps pour accéder à la marche suivante, c'est un infirmier qui l'a hissé dans le wagon. (Lors de son arrestation il pesait 45 kilos et maintenant il n'en pesait plus que 30). Après quelques jours de traitement, le médecin qui le suivait lui a dit, « vous êtes sauvé, quand vous êtes arrivé je ne vous donnais que quelques jours à vivre ». Le retour sur Lyon fut aussi une épopée, il le fit d'abord en bateau en contournant les îles Britanniques, car le Pas de Calais était encore miné. Puis le train l'amena à Paris à une époque où le Lutecia (hôtel dans lequel étaient accueillis les déportés) était fermé, il fut donc hébergé dans une ancienne caserne, avant de prendre le train pour Lyon où sa grand-mère l'attendait. Lorsqu'il a voulu reprendre ses études à la Martinière, on lui signifia qu'il ne le pouvait pas car « il avait été absent une année entière sans donner de nouvelles ». Rien n'avait été prévu pour son cas particulier, car il était l'un des rares adolescents déportés qui avait survécu à l'enfer des camps. Finalement il a repris ses études, mais en tant que redoublant !



du 15 septembre 2015
au 28 mai 2016



MÉMORIAL
NATIONAL
PRISON
DE MONTLUC

Monsieur Antoine Ulrich, Président honoraire de L'ANMONM du Rhône et de la Métropole de Lyon, prit ensuite la parole pour remercier la Section du Rhône pour les longues années de fructueuse coopération avec ses différents Présidents.



Madame Lucette Lacouture (Présidente honoraire) et Monsieur Jean Ulysse, Président, ont remis à Monsieur Antoine Ulrich la Médaille de la Section en souvenir des longues années de coopération entre les deux Sections.



Le Président Jean Ulysse a remis à Monsieur Philippe Rivé la médaille de la Section en remerciement de son intervention et aussi, il faut le souligner, de toute l'aide qu'il nous apporte en tant que Président de l'O.N.A.C.V.G.





L'assemblée durant la minute de Silence en mémoire de nos 47 disparus et des victimes des derniers événement



Le Bureau